



## **Encouragement précoce de la commune de Morat**

### **I. Situation de départ**

Le 7 octobre 2020, le groupe du PS a déposé un postulat sur l'encouragement précoce dans la commune de Morat. Il est demandé que le conseil communal élabore un concept pour le recensement et l'encouragement des enfants en âge préscolaire ayant de faibles connaissances en allemand ou en français. Il s'agit de s'assurer que le plus grand nombre possible de familles concernées connaissent et puissent utiliser les offres existantes pour les enfants en âge préscolaire. Les questions suivantes doivent être traitées dans ce concept :

Comment les familles qui peuvent/devraient bénéficier d'une telle offre sont-elles recensées, contactées et sensibilisées ?

Les lacunes existantes peuvent-elles être comblées par le modèle dit "de proximité" ?

Quelles sont les possibilités et les limites de ce modèle ?

Les offres existantes peuvent-elles et doivent-elles être étendues et/ou développées ? (Par ex. dans le sens du programme d'encouragement précoce de la ville de Berne - <https://primano.ch>).

Qui est responsable de la mise en œuvre du concept ? Quelles sont les tâches concrètes ? Quels sont les coûts générés ? Des subventions sont-elles possibles de la part du canton ?

Lors de la séance du Conseil général du 9 décembre 2020, le Conseil communal a pris position sur la transmission du postulat et a recommandé de transmettre le postulat du groupe du PS+ sur l'encouragement précoce dans la commune de Morat. La majorité du Conseil général a suivi cette recommandation et a transmis le postulat du groupe du PS+ sur l'encouragement précoce dans la commune de Morat par 43 voix pour, une voix contre et deux abstentions.

Lors de la séance du Conseil général du 8 décembre 2021, des informations ont été données sur l'état d'avancement du traitement du postulat.

### **II. Définition Encouragement précoce**

Il n'existe pas en Suisse de définition générale et uniforme de ce que l'on entend par encouragement précoce. Le terme d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) est également utilisé. Ce terme s'établit de plus en plus dans la pratique et la science (Unesco, 2019, p. 6). L'encouragement précoce n'a pas pour but de permettre aux enfants d'apprendre une langue ou de jouer d'un instrument de musique le plus tôt possible, mais de leur permettre de se développer de manière optimale en fonction de leur potentiel. De même, les mesures thérapeutiques et de pédagogie curative pour les enfants présentant des troubles du développement ne sont pas considérées comme de l'encouragement précoce (OFAS, 2018, p. 4).

" L'objectif est d'apporter un soutien adapté à l'âge des enfants pour leur permettre d'apprendre et de découvrir le monde. Les activités se concentrent sur le jeu, le contact avec les enfants du même âge, le soutien du rôle parental, la création d'un environnement stimulant et la promotion d'un développement sain." (Commission suisse pour l'UNESCO, 2019, p. 9). Les offres d'encouragement précoce doivent également renforcer les compétences éducatives des parents. Les parents sont les premières instances responsables du développement des enfants. Les mesures d'encouragement précoce ne remplacent pas le travail des parents, mais le complètent.

L'encouragement précoce est rentable pour les communes. Cet investissement permet de renforcer la cohésion sociale et d'économiser des coûts ultérieurs dans les domaines du social, de la santé et de l'éducation (OFAS, 2018, p. 5).

### III. Chiffres

En 2021, 258 enfants âgés de 0 à 4 ans vivaient dans la commune de Morat (extrait du contrôle des habitants au 12.5.2021). Parmi eux, 75%, soit 193 enfants, avaient un passeport suisse et 65 enfants étaient d'une autre nationalité. Les enfants originaires du nord de la Macédoine constituaient le groupe le plus important avec 15 enfants, suivis par l'Allemagne, le Kosovo et l'Italie avec 7 enfants chacun. Plusieurs enfants étaient originaires du Portugal (6), de Tunisie (6), de Pologne (4) et de France (4). 9 enfants avaient d'autres nationalités :

<i>Macédoine du Nord</i>	15
<i>Allemagne</i>	7
<i>Italie</i>	7
Kosovo	7
Portugal	6
<i>Tunisie</i>	6
<i>France</i>	4
<i>Pologne</i>	4
<i>Autres Pays</i>	9
<b>Total</b>	<b>65</b>

Aucune langue de correspondance n'est enregistrée pour les enfants et la langue de scolarisation peut être choisie. En 2021, 138 enfants ont été scolarisés, dont 28 en français. Cela correspond à un cinquième de tous les enfants.

Ne sont pas encore pris en compte ici tous les enfants qui ont fui en 2022 en raison de la guerre en Ukraine et qui se trouvent à Morat et dans la région.

## **IV. Acteurs et offres de l'encouragement précoce**

Dans la commune de Morat, dans le district et au niveau cantonal, il existe déjà de nombreux acteurs qui contribuent à l'encouragement précoce. En ce sens, il existe déjà des offres émanant des pouvoirs publics ou d'organisations privées qui contribuent à ce que les enfants puissent se développer correctement et à ce que leurs parents reçoivent des soutiens et des aides. Certaines de ces offres et de ces acteurs<sup>1</sup> sont énumérées ci-dessous.

### **1. Gynécologues**

Les gynécologues accompagnent les futures mères jusqu'à l'accouchement. Elles/ils sont les premières/premiers à entrer en contact avec les futurs parents. Elles/ils suivent certainement la grossesse d'un point de vue médical avant tout, mais sont également sensibles aux questions sociales et éducatives. Elles/ils sont disponibles pour répondre aux questions, abordent avec les parents (généralement les mères) les thèmes qu'ils perçoivent et font des recommandations concernant l'accouchement et le suivi postnatal. Elles/ils indiquent notamment les services des sages-femmes. Les services d'obstétrique des hôpitaux indiquent également aux parents qu'ils peuvent être accompagnés par des sages-femmes.

### **2. Sage-femmes**

Les sages-femmes accompagnent les parents pendant les suites de couches et l'allaitement. Elles conseillent et aident à soigner et à nourrir le nouveau-né, donnent des conseils sur l'allaitement et d'autres thèmes liés à la parentalité. Elles rendent visite aux parents à domicile et les conseillent ainsi dans leur environnement quotidien.

L'accompagnement par une sage-femme n'est toutefois pas obligatoire. Si leurs services sont de plus en plus sollicités, mais ils sont loin d'être utilisés par tous les parents. Il se peut aussi que le contact se limite à un seul entretien de conseil. Les sages-femmes exercent généralement en tant qu'indépendantes et sont parfois très occupées.

### **3. Centres de puériculture**

Le service de puériculture est organisé au niveau du district et rattaché au Réseau Santé Lac en tant qu'association de communes. Des conseils et des consultations sont proposés à différents endroits, à Morat tous les mardis et jeudis. Les infirmières puéricultrices se rendent également à domicile. Ils répondent aux questions concernant le développement sain de l'enfant et apportent un soutien à la parentalité. Les consultations sont volontaires et gratuites. L'offre s'adresse aux parents de nourrissons et de jeunes enfants jusqu'à l'âge de cinq ans. Tous les parents ayant un nouveau-né sont informés par écrit de l'offre du centre de puériculture. Le centre de puériculture prévoit de lancer une rencontre mensuelle avec les parents afin d'être encore plus facilement accessible.

### **4. Pédiatres**

Dans la commune de Morat, trois spécialistes en pédiatrie exercent au sein du cabinet communautaire Pedikids. Ce sont les seules spécialistes de la commune. Le cabinet

---

<sup>1</sup> Cette liste n'est pas exhaustive. Il y a d'autres offres pourraient être proposées, par exemple par des clubs de loisirs et de sport qui contribuent également à l'encouragement précoce.

propose des prestations variées allant de l'examen préliminaire à la physiothérapie en passant par le traitement ainsi que des consultations et des évaluations psychologiques.

#### **5. Offres parent-enfant**

Il existe dans la commune de Morat des activités de loisirs que les parents peuvent pratiquer avec leurs enfants. Ainsi, l'association Himmugüegeli propose un groupe de jeu pour les tout-petits afin d'encourager le jeu en groupe, d'entretenir les contacts et d'échanger des expériences. L'offre MuKi/Vaki du club de gymnastique de Morat et le cours de natation pour bébés de la piscine couverte de Morat permettent également aux enfants et aux parents de nouer de nouveaux contacts et de faire de nouvelles expériences.

#### **6. Maternelles**

Les maternelles permettent de développer les compétences sociales et linguistiques dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas d'une offre de prise en charge à proprement parler. L'accent est mis sur l'encouragement global des enfants d'âge préscolaire dans leur développement linguistique, moteur, cognitif, émotionnel et social. En jouant et en travaillant ensemble, les enfants fréquentant une maternelle apprennent à s'intégrer dans un groupe et à exprimer leurs besoins par le langage. Ils élargissent leur univers de rencontre et d'expérience - la plupart du temps pour la première fois en dehors de la famille.

Il existe différentes offres de maternelles sur le territoire de la commune de Morat. Ces offres sont proposées par des associations ou des personnes individuelles. Les maternelles suivantes sont actives sur le territoire communal : A l'Aire Libre, Luftibus, MOMOS, Rondin Picotin, Zwärgestübli et Zwärgestube.

#### **7. Structures d'accueil extra-familial**

Pour l'accueil des enfants en âge préscolaire, des places sont disponibles dans les crèches et chez les parents de jour. Ces structures ont un mandat pédagogique et sont autorisées et surveillées par l'Office cantonal de la jeunesse. La commune de Morat participe, en fonction du revenu et de la fortune, aux frais de garde extra-familiale des enfants lorsque celle-ci permet de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les contributions sont accordées indépendamment du lieu de la garde. L'association d'accueil familial de jour du district du Lac, kibelac, est active sur le territoire de la commune. Quelques parents de jour proposent un accueil sur une base indépendante et les trois crèches suivantes se trouvent sur le territoire de la commune de Morat : Heprolino, Schildli et Schnäggehuus.

#### **8. Autres offres**

Le projet d'intégration Coucou offre aux enfants et aux parents une possibilité de soutien trois fois par semaine, sans inscription, volontaire et gratuite. Il s'adresse avant tout aux familles de langue étrangère. Les enfants sont soutenus dans leurs devoirs et jouent et bricolent ensemble. Les mères et/ou les pères apprennent l'allemand avec des interprètes communautaires. Les enfants en âge préscolaire sont également spécialement accueillis.

L'association "Education familiale Fribourg" soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants de 0 à 7 ans. Elle encourage les compétences éducatives par le biais de cours, d'entretiens individuels et de rencontres. Les parents peuvent s'adresser directement à l'association. L'association accompagne également les familles à domicile. A Morat, des cafés parents-enfants ont également lieu chaque mois à l'école primaire et une permanence est assurée par pedikids. Sur demande, des ateliers peuvent être organisés pour les familles issues de l'immigration afin de préparer l'entrée à l'école. Cette offre est organisée en collaboration avec Caritas et des interprètes communautaires.

La commune organise régulièrement des manifestations qui s'adressent aussi spécialement aux enfants et à leurs parents, comme la fête du jeu ou le Gänggelimärit. La bibliothèque municipale et la ludothèque sont également des offres importantes pour les enfants et leurs parents.

Un service régional spécialisé pour les jeunes, le "Portail Jeunes", est en cours de création. Il a été mis en place par les communes de Cressier, Courgevax, Greng, Morat, Meyriez, Mont-Vully et Muntelier. Ce service sert entre autres de point de contact pour les parents, met à disposition des informations et met en réseau différents acteurs.

## **V. Champs d'action pour la commune de Morat**

Les travaux relatifs à ce concept ont montré qu'il existe déjà de nombreuses offres. Il s'agit donc moins d'étendre les offres<sup>2</sup> que de les coordonner, de les mettre en réseau et de les développer. Il faut notamment veiller à ce que les offres soient mieux coordonnées et mises en réseau. Durant l'élaboration de ce concept, certaines mesures ont déjà été prises et différents acteurs ont été contactés. En septembre et novembre 2021, une rencontre organisée par le canton a eu lieu sur ce thème, au cours de laquelle une mise en réseau a également eu lieu et où il a également été démontré que les offres existent, mais qu'elles sont en partie insuffisamment connues. Actuellement, certains acteurs sont en train de développer leurs offres, par exemple le centre de puériculture prévoit une rencontre mensuelle avec les parents et l'association Education Familiale clarifie actuellement avec l'école primaire si Ecole Plus doit être proposé du côté germanophone.

L'encouragement précoce comprend des offres qui sont proposées en partie par le secteur privé et en partie par le secteur public. Toutes les offres ne sont pas directement influençables par la commune. Il existe notamment des offres qui se situent au niveau du canton ou du district. Ainsi, la collaboration avec les communes environnantes est certainement indiquée pour les mesures d'encouragement précoce.

En ce qui concerne les champs d'action pour la commune, il ne s'agit donc pas en premier lieu d'étendre les offres, mais plutôt d'utiliser efficacement ce qui existe déjà. Il faut veiller à ce que les offres atteignent aussi les enfants et les parents auxquels elles s'adressent en priorité, c'est-à-dire en particulier les familles issues de l'immigration ainsi que les familles

---

<sup>2</sup> Des projets comme Primano ou "Pat - Apprendre avec les parents" sont proposés par des communes beaucoup plus grandes que Morat et qui disposent donc de plus de ressources.

peu instruites et défavorisées. Ainsi, une enquête menée auprès des maternelles a montré que les familles issues de l'immigration, par exemple, n'utilisent guère cette offre.

Les aspects financiers jouent également un rôle. Alors que le soutien médical et les soins sont en grande partie financés par l'assurance de base des caisses maladie et que certaines offres sont gratuites pour les familles, d'autres impliquent des dépenses que, selon les cas, tous les parents ne peuvent pas se permettre.

La commune de Morat participe déjà à certaines offres d'encouragement précoce. Ainsi, la conciliation du travail et de la famille est encouragée par des contributions à des places d'accueil de jour. Rien que pour le domaine préscolaire, il s'agit d'un montant annuel de CHF 120'000.00. Par l'intermédiaire du Réseau Santé Lac, Morat verse une contribution de CHF 55'000.00 au service de conseil aux mères et aux pères et prend en charge la majeure partie des coûts du projet CouCou<sup>3</sup> par le biais de la convention scolaire primaire. Des aides sont également accordées aux maternelles. Celles-ci varient selon les maternelles, pour des raisons historiques.

Sur la base de toutes ces considérations, la commune de Morat se fixe les objectifs suivants :

## **1. Objectifs**

Il existe une offre diversifiée et de qualité, adaptée aux besoins, en matière de formation, d'accueil et d'éducation des jeunes enfants pour les enfants d'âge préscolaire et leurs familles.

Les familles défavorisées sur le plan socio-économique et les familles issues de l'immigration connaissent les offres et utilisent les offres pertinentes indépendamment de leur situation financière.

Les acteurs connaissent mutuellement les offres et une mise en réseau a lieu. Les transitions<sup>4</sup> entre les différentes offres sont notamment accompagnées en fonction de la phase de vie.

La qualité des offres est développée. En fonction des besoins, de nouvelles offres sont examinées, mises en place ou développées.

Pour atteindre ces objectifs, quatre axes sont définis :

- ✓ Coordination, coopération, mise en réseau
- ✓ Information, communication
- ✓ Renforcement des compétences éducatives
- ✓ Développement des offres

---

<sup>3</sup> Ces montants sont déjà budgétés chaque année depuis quelques années.

<sup>4</sup> Les acteurs qui sont en contact avec une famille informent sur les autres offres, notamment à la fin d'un contact. Il convient également de tenir compte des transitions telles que la scolarisation.

La commune de Morat a défini des mesures en conséquence :

### **Mesures**

		<i>Responsabilité opérationnelle</i>	<i>Début</i>	<i>Coûts uniques</i>	<i>Coûts annuels</i>	<i>Commentaire</i>
<b>1. Coordination, coopération, mise en réseau</b>						
Les acteurs de l'encouragement précoce sont mis en réseau	Une réunion régionale de mise en réseau est organisée chaque année avec tous les acteurs.	Portail Jeunes	Eté 2023	--	1000	
Les structures d'accueil et les communes échangent régulièrement des informations.	Des rencontres avec les institutions ont lieu chaque année. Les communes intéressées du district du Lac sont également invitées.	Département société	Mars 2023	--	--	Ces rencontres ont lieu depuis plusieurs années et se poursuivent.
Des rencontres d'échange ont lieu régulièrement avec les maternelles de la région de Morat.	Une réunion doit avoir lieu chaque année.	Département société	Avril 2023	--	--	Deux réunions ont déjà eu lieu en novembre 2021 et 2022.
<b>2. Information, communication</b>						
Les responsables légaux reçoivent les informations qui les intéressent sur les offres et les services.	Une brochure d'information (analogique et numérique) avec un aperçu des offres en différentes langues (D, F, I, E, Port., Maz.) sera élaborée.	Portail Jeunes	Juillet 2023	4'000	--	La commune attire l'attention sur ce point à la naissance d'un enfant.
Des informations sur l'encouragement précoce sont fournies aux nouveaux habitants lors de la réunion de bienvenue.	Présence lors de l'événement de bienvenue et partie informative sur les offres d'encouragement précoce.	Département société	Jan. 2023	--	--	
Des possibilités sont créées où les offres peuvent se présenter	Lors de la fête du jeu ou d'autres événements avec les parents ou les enfants, des organisations tierces sont invitées.	Département société	En continu	--	--	

<b>3. Renforcement des compétences éducatives</b>						
Les conseils du centre de puériculture sont renforcés.	Les ressources en personnel devraient permettre des visites à domicile lorsque cela est indiqué.	GNS		--	n.d.	Association des communes
Promouvoir les rencontres parents-enfants de l'association "Education familiale".	Education familiale dispose d'un lieu idéal pour les rencontres et l'offre est communiquée.	Département société	En continu	--	--	
Les parents reçoivent des informations sur la parentalité	Les parents avec le premier enfant reçoivent un bon pour un abonnement gratuit pour eux au messages aux parents de Pro Juventute « 1ère année de vie ».	Département société	Jan. 2023	1'400	--	Bon envoyé par la commune à la naissance du 1er enfant
<b>4. Développement des offres</b>						
Les connaissances linguistiques des enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés et peu instruits sont encouragées.	Des offres telles que les cours de langue parent-enfant, la promotion de la langue dans les maternelles et les garderies, le renforcement de la langue d'origine, etc. sont à l'étude.	Département société	2024	n.d.	n.d.	Evtlmt : saisir les connaissances linguistiques
Les maternelles sont encouragées et rendues accessibles aux familles défavorisées sur le plan socio-économique.	Les maternelles et les parents sont soutenu(e)s financièrement.	Département société	Jan. 2023	40000	--	Des accords de prestations sont conclus
Les familles issues de l'immigration bénéficient d'un soutien spécifique	Le projet Coucou sera renforcé et développé.	Département société	En continu	--	--	Financement par EPRM

Alors que la commune de Morat octroie, dans le cadre de la promotion de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, des contributions en fonction du revenu et de la fortune pour les places d'accueil dans les crèches, les structures d'accueil extrascolaire et les familles de jour, les maternelles ne sont pas systématiquement soutenues. La commune de Morat met donc l'accent sur l'accès à une maternelle. En 2023, un système de soutien sera développé<sup>5</sup> pour permettre aux enfants issus de familles défavorisées et peu instruites de fréquenter une maternelle. La commune rassemblera à cet effet des informations supplémentaires sur les utilisateurs (potentiels) et les coûts des maternelles. Il est prévu qu'un concept de soutien existe d'ici mi-2023.

## **VI. Conclusion**

L'encouragement précoce est un thème que la commune de Morat poursuit en permanence. Elle évalue régulièrement si les objectifs sont atteints avec les mesures existantes et si d'autres mesures sont nécessaires. La commune soutient les offres existantes et s'engage surtout dans l'information, la mise en réseau et la collaboration. Avec le département Société, la commune dispose de ressources en personnel pour poursuivre le thème de l'encouragement précoce. Des mesures sont également mises en œuvre par le biais du nouveau service régional de promotion des enfants et des jeunes "Portail Jeunes".

Diverses clarifications ont été effectuées, des contacts ont été noués et les premières mesures ont déjà été mises en œuvre. L'encouragement précoce est un thème qui est actuellement traité à différents niveaux (Confédération, cantons et communes) et il existe de nombreuses informations à ce sujet. Certaines d'entre elles ont été intégrées dans le concept. Les champs d'action, les objectifs et les mesures ont été formulés sur la base de la réalité de la commune. Le concept a été approuvé par le conseil communal le 5.12.2022 et présenté au Conseil général le 7 décembre 2022.

C'est la version allemande qui fait foi.

---

<sup>5</sup> Ces coûts sont inclus dans le budget 2023 sous subvention précoce.

## VII. Littérature

Bundesamt für Sozialversicherung (BSV), 2018: Frühe Förderung. Orientierungshilfe für kleinere und Mittlere Gemeinden. Bundespublikationen

Eidgenössische Kommission für Migrationsfragen (EKM), 2009: Grundlagenbericht „Frühe Förderung“ der Eidgenössischen Kommission für Migrationsfragen (

Eidgenössische Kommission für Migrationsfragen (EKM), 2009: Frühförderung: Empfehlungen der Eidgenössischen Kommission für Migrationsfragen

Gemeinde Düringen: Broschüre: Eltern-Kind-Sprach- und Integrationskurse für fremdsprachige DüringerInnen und Kinder im Vorschulalter, [https://www.duedingen.ch/\\_docn/2997175/ELKI\\_Deutsch.pdf](https://www.duedingen.ch/_docn/2997175/ELKI_Deutsch.pdf), heruntergeladen am 9.6.2021

Jacobs Foundation, 2012: Situationsanalyse zur frühen Förderung in kleinen und mittleren Städten der Schweiz.

Kanton Bern 2020: Schritte zu einer integrierten frühen Förderung. Leitfaden für Gemeinden

Lanfranchi Andrea, 2019: Förderung ab Geburt – die «Zeppelin»-Präventionsstudie. In ZESO 4/2019 S. 16 - 18

Netzwerk Kinderbetreuung Schweiz, 2012: Frühe Förderung – was ist das? Eine Begriffsklärung

Schweizerische UNESCO-Kommission, 2019: Für eine Politik der frühen Kindheit. Eine Investition in die Zukunft.

Stadt Bern, Gesundheitsdienst, 2015: Frühförderung primano. Grundlagenbericht im Hinblick auf ein gesamtstädtisches Angebot ab 2017. Kurzfassung

Stadt Bern, Gemeinderat, 2012: Frühförderung in der Stadt Bern. Frühförderungskonzept primano. Regelangebot ab 2013. primano.

Stadt Burgdorf, 2015: Frühkindliche Förderung. Konzept und Umsetzung

Schweizerische Unesco-Kommission, 2019: Für eine Politik der frühen Kindheit. Eine Investition in die Zukunft

Schweizerischer Spielgruppen-LeiterInnen-Verband (SSLV), 2017: Spielgruppen. Empfehlungen für Gemeinden und Kantone.

Schweizerischer Spielgruppen-LeiterInnen-Verband (SSLV), 2018: Finanzierung von Spielgruppen.